

Le PS ne dit pas non à la réforme des allocations familiales

■ Ce jeudi, le ministre Prévot (CDH) devrait présenter son projet de décret au gouvernement wallon.

C'est l'histoire d'une réforme dont le sort sera décidé ce jeudi. Les allocations familiales, sixième réforme de l'Etat oblige, seront officiellement régionalisées le 1^{er} janvier 2019. La volonté des futurs gestionnaires de cette compétence (PS et CDH) qui convoiaient après les élections de 2014 et qui aujourd'hui sont en instance de divorce, était de modifier le système pour les enfants à naître à partir du début de l'année 2019. Tout en assurant pour les enfants nés sous le régime actuel la continuité du système qui régit leurs allocations.

Bref, il s'agit d'un dossier phare de la législature en cours. Seulement voilà, ce dossier est porté par le CDH, et plus singulièrement par Maxime Prévot, le numéro 2 du défunt exécutif, pas encore enterré. On pouvait se demander si le PS, éconduit sur la suppression de la télé-redevance, n'allait pas rendre coup pour coup, empêchant les humanistes d'engranger une réussite dans le dossier des allocs.

On pouvait le penser, en fin de semaine dernière, pour deux raisons. La première concerne le groupe PS du Parlement wallon qui décidait après le refus humaniste sur la redevance honnie de ne voter que les textes qui l'arrangeaient. Une

position qui est uniquement celle des députés ou bien est-elle partagée aussi par les ministres socialistes ? Jeudi, les choses n'étaient pas claires. L'autre raison concerne une sortie de Paul Magnette, à l'issue de la courte réunion du gouvernement wallon, cristallisant la rupture entre les partenaires. Le Carolo affirmait que le texte sur la réforme des allocations n'était pas prêt et qu'il ne pourrait donc pas entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Le CDH dit que le texte est prêt

Réaction de Maxime Prévot dans "La Libre" du samedi 8 juillet : *"Paul Magnette est mal informé, le texte est prêt et je le présenterai jeudi prochain au gouvernement wallon."*

Nous sommes donc retournés, ce lundi vers le cabinet du ministre-Président qui confirme que le texte n'est pas prêt mais que *"le PS ne fera pas d'obstruction sur une telle réforme"*. Si Prévot vient jeudi avec son texte, le PS l'examinera et s'il est conforme à l'accord intervenu entre eux il y a plusieurs mois, le texte continuera donc son parcours. A moins, bien entendu que l'on trouve des raisons

nouvelles de pinailler sur tel ou tel point. Par ailleurs, les points refusés, jeudi dernier en réunion du gouvernement par le CDH seront remis à l'ordre du jour de cette semaine. Si le CDH précisait que certains points, après analyse, pourraient être acceptés, on voit mal les humanistes voter cette fois-ci pour la suppression de la redevance télé. On sera fixé jeudi.

Stéphane Tassin

Econduit sur la suppression de la télé-redevance, on pouvait se demander si le PS n'allait pas rendre coup pour coup.